



REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

№ 0002195

N° /MESRI/SG/DGRI/DFRSDT//fn

Dakar, le 31 OCT 2025

.....

Le Ministre,

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS DE
RECHERCHE PAR LE FONDS D'IMPULSION DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (FIRST)
EDITION 2024-2025.**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), dans le cadre du financement par le Fonds d'Impulsion, de la Recherche scientifique et technique (FIRST), lance l'appel à candidature de l'édition 2025 pour la soumission de projets de recherche.

Le financement par ce fonds est destiné aux :

- équipes et institutions sénégalaises de recherche publiques ou privées travaillant dans des domaines identifiés comme prioritaires ;
- acteurs des secteurs publics ou privés du Sénégal qui mènent des activités relatives à l'innovation technologique, l'expérimentation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

1. Critères d'éligibilité :

1.1 Critères d'éligibilité des équipes de recherche

- les équipes de recherche doivent être constituées de chercheurs dirigés par un chercheur principal de nationalité sénégalaise ;
- les chercheurs doivent être rattachés à une institution de recherche basée au Sénégal ;
- le chercheur principal doit être titulaire d'un doctorat au minimum dans l'un des domaines ciblés par l'appel à projets.